

Protection des personnes qui se trouvent dans les chambres froides

Définitions chambre froide

Pièce ou meuble, maintenue par un système de réfrigération à une température inférieure à la température ambiante.

Copie annex D SN EN 378-1:2016

D.1 Généralités

Afin de minimiser les risques pour les personnes qui se trouvent enfermées dans les chambres froides, avec parfois de forts courants d'air, des mesures comme celles décrites dans les paragraphes suivants doivent être prises. Toutes les précautions doivent être prises pour s'assurer que personne n'est enfermé dans les chambres froides à la fin de la journée de travail.

D.2 Fonctionnement des portes et sorties de secours

Il doit être possible de sortir d'une chambre froide à tout moment. Par conséquent il doit être possible d'ouvrir les portes à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

D.3 Interrupteur ou signal d'urgence

En fonction des conditions d'exploitation (une température de service inférieure à zéro degrés), les dispositifs suivants doivent être prévus dans les chambres froides ayant un volume supérieur à 10 m³ :

- a) un interrupteur d'alarme actionné par des boutons lumineux ou par des chaînes pendant près du sol, situé dans un endroit approprié dans la chambre froide et dont le fonctionnement déclenche un signal audible et un signal lumineux, dans un endroit où la présence permanente de quelqu'un est assurée. Il ne doit pas être possible d'arrêter ce signal si ce n'est par une action spécifique;
- b) le dispositif connecté à un circuit électrique d'une tension au moins égale à 12 V. A cet effet, les batteries doivent avoir une durée de service d'au moins 10 h et elles doivent être équipées d'un chargeur automatique fonctionnant sur le réseau principal. S'il y a un transformateur, il doit être alimenté par un circuit électrique différent de celui utilisé pour les autres appareils de la chambre froide. En outre, le dispositif doit être conçu de telle façon qu'il ne cesse de fonctionner en raison de la corrosion, du gel ou de la formation de glace sur les surfaces en contact;
- c) un interrupteur d'éclairage dans la chambre froide en parallèle aux interrupteurs situés à l'extérieur de cette chambre de sorte que la lumière allumée par l'interrupteur intérieur ne puisse pas être éteinte au moyen des interrupteurs extérieurs;
- d) un interrupteur à fiches ou un autre système donnant le même résultat pour les ventilateurs placés dans la chambre froide en série avec les interrupteurs placés à l'extérieur, de sorte que les ventilateurs arrêtés au moyen de l'interrupteur intérieur ne puissent pas être remis en marche par l'interrupteur extérieur;
- e) les interrupteurs d'éclairage doivent comporter des boutons allumés en permanence;
- f) dans le cas d'une panne de l'éclairage, le chemin vers la sortie de secours (et/ou l'interrupteur d'alarme) doit être indiqué soit par un éclairage indépendant, soit par tous autres moyens agréés);
- g) un système d'éclairage permanent de secours.